

# meydia

journal de Meylan Démocratie      association politique de gauche

>>> chaque semaine retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet [www.meydia.org](http://www.meydia.org)

▶▶▶ démocratie ◀

## Pollution visuelle à Meylan !



**L**orsque l'homme aura coupé le dernier arbre, pollué la dernière goutte d'eau, tué le dernier animal et pêché le dernier poisson, alors il se rendra compte que l'argent n'est pas comestible (Proverbe indien)

Nous connaissons tous les effets de la pollution atmosphérique de l'air, de l'eau voire sonore. A présent les Meylanais jusqu'ici épargnés découvrent la pollution visuelle !

Chacun a pu repérer l'un des 25 panneaux publicitaires stratégiquement situés dans notre commune, sans omettre la sortie des écoles. A la publicité d'un paysagiste a succédé une publicité de lingerie très vite retirée d'ailleurs...

Quelle mouche a donc piqué la gouvernance municipale pourtant bien au fait des actions de communication ?

Alors même qu'un groupe de concertation travaille à élaborer le règlement de publicité de la ville un contrat d'une durée de 15 ans pour 25 (pourquoi pas 70) panneaux publicitaires est signé avec l'afficheur Decaux.

Ce nouvel avatar concocté par quelques uns vient s'ajouter aux promesses, aux critiques non fondées, aux concertations dirigées.. A vous de juger !

L'Association « Paysage de France » s'est émue de cette situation et par son président a manifesté clairement son désaccord.

Soutenons son action !

**Si vous n'acceptez pas l'enlaidissement de notre ville, manifestez votre désapprobation par courrier auprès de la mairie**



# La tribune des élus! !

## Le Plan Local de l'Habitat

Se loger lorsqu'on gagne moins de 3 000 euros par mois devient de plus en plus difficile dans toute l'agglomération. C'est même quasi-impossible à Meylan, après la récente hausse des loyers et des prix des appartements.



Dans toute l'agglomération, à l'occasion de la révision du PLH, les communes font l'effort d'accélérer et d'accroître les programmes de logement aidé. A Meylan, non contente d'arrêter dès son arrivée la construction de plus de 50 logements lancés par la municipalité précédente, elle ne

prévoit que la construction de 45 logements aidés dans les cinq prochaines années, soit 9 par an (voir tableau).

villas	65
Lits personnes âgées	80
Privé collectif	53
<b>Logement intermédiaire</b>	<b>23</b>
<b>Logement social</b>	<b>22</b>

Ce n'est pas comme cela que l'on pourra satisfaire la demande des centaines de ménages Meylanais, jeunes couples cohabitant encore chez leurs parents, parfois avec des enfants, familles mono parentales à la suite d'un divorce, etc. qui cherchent en vain à se loger depuis parfois plusieurs années. Mais de ces ménages, peut-être Mme Tardy n'en veut elle pas.

La loi « Solidarité et renouvellement urbain » prévoit que toutes les communes de plus de 3 500 habitants doivent avoir dans leur parc de logements un minimum de 20% de logements sociaux, afin de permettre à tous d'avoir un logement décent. Pour les communes comme Meylan, qui sont loin d'atteindre ce pourcentage, le préfet fixe tous les 5 ans le nombre de logements à réaliser dans les 5 années suivantes. Pour la période 2004-2008, le préfet a fixé pour Meylan le nombre de 175 logements (ou équivalents) à réaliser. La commune s'est dite incapable de le faire et veut se limiter à 71. Les 80 lits de la résidence de personnes âgées sont comptés comme 26 logements aidés. Pour la première fois, à Meylan, on ne respectera pas les objectifs de la loi.

# En direct du terrain

►► **démocratie** ◀

## Elections régionales

Pour la première fois depuis 1986 (date de la première élection des conseils régionaux au suffrage universel direct) le Conseil Régional de Rhône-Alpes aura une majorité de gauche. Cela met fin à 18 années de gouvernement de droite et surtout à 6 années d'alliance honteuse entre la droite, la droite extrême et l'extrême-droite.

La liste de gauche conduite par Jean-Jack Queyranne (PS) et Bernard Soulage est arrivée en tête à Meylan au soir du premier tour. L'alliance avec les Verts entre les deux tours a permis de confirmer ce succès et la liste « Avec la Gauche et les Verts en Rhône-Alpes » a gagné dans la région comme à Meylan.

Notre ami Bernard Soulage, conseiller municipal de Meylan, a été élu 1er Vice-Président de la région en charge des importants dossiers des transports et déplacements.

D'autre part Marie-Odile Novelli, ancienne adjointe au maire à Meylan, a elle aussi été élue Vice-Présidente de la région.

Bravo à tous les deux !

## Elections européennes

Il y a quelques jours le scrutin européen du 13 juin est venu confirmer ces excellents résultats.



La liste PS conduite par Michel Rocard s'est classée première à Meylan en obtenant 34 % des voix. L'ensemble des listes de gauche et écologistes ont obtenu à Meylan plus de 52 % des voix.

Ces résultats montrent clairement que nos concitoyens souhaitent sanctionner les politiques injustes et inefficaces conduites par MM Chirac, Raffarin et leurs divers alliés nationaux ou locaux.

## Urbanisme et Déplacements - Les enjeux

Dans les mois qui viennent, des documents seront élaborés, des décisions seront prises qui dessineront l'environnement urbain pour au moins les dix prochaines années. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Plan Local de Déplacement (PLD) de Meylan, en cours de réalisation, sont à intégrer dans un cadre plus large au niveau de l'agglomération, au niveau de la région urbaine. Ainsi les études d'urbanisme sur la « porte Nord-Est de l'agglomération » et l'avant-projet à venir de la rocade Nord sont des éléments importants.

MeyDIA a mis en place un groupe de travail, ouvert à tous ceux qui sont intéressés, et souhaite présenter aux Meylanais le point actuel de sa réflexion.

Les points consensuels qui ressortent des études :

- Une zone continue de parcs du Parc Paul Mistral à l'Île d'Amour,
- Une grande promenade urbaine de la Mairie de Grenoble jusqu'à Meylan (la rocade Nord détourne la circulation de transit dans le tunnel sous la Bastille)
- L'urbanisation d'une partie de la Boucle des Sablons et la réhabilitation de la zone proche du CHU.

# Urbanisme et Déplacements : une vision à 10 ans

►►► la commune ◀◀◀

Le point qui reste largement en débat est comment intégrer la sortie nord-est du tunnel dans le tissu urbain de La Tronche et Meylan.

## Transports en commun et modes doux de déplacement

Les propositions de l'ADTC (association pour le développement des transports en communs...) sont fort intéressantes.

Le projet tram3 intègre la prolongation jusqu'à la gare de Gières. Une liaison rapide et cadencée Gières - Meylan est une priorité (ligne 607). A terme, un pont (TC seul) vers le Campus peut grandement améliorer son attractivité, tout en permettant à la ligne 11 (ligne de rocade) de venir sur Meylan



Une Directissime « allégée » avec des aménagements

réduits et la priorité aux feux, permettant une liaison rapide vers Grenoble, peut voir le jour rapidement sur l'avenue de Verdun.

Le rabattement sur le tram au Grand Sablon est à renforcer à la fois par la ligne 9 et par la navette ZIRST, qui ne trouvera un fonctionnement correct qu'avec la réalisation de la RD11M, voirie reliant les ZIRST de Meylan et Montbonnot.

La décision de construire la ligne de tram Grenoble-Moirans (Ysis) et à terme Crolles-Moirans est à un fait majeur et il est nécessaire d'engager la réflexion avec tous les partenaires du haut Grésivaudan.

Notre Maire est vice-présidence de la Métro dans le domaine des modes doux de déplacement : on aurait pu penser que Meylan continuerait à être exemplaire. Malheureusement la réflexion autour du PLD semble être un bon moyen pour ne rien faire, alors qu'un plan de travaux des pistes cyclables avait été validé par la Métro.

## La partie Est de la rocade Nord

On ne peut se contenter d'utiliser les voiries actuelles. car il faut faire coexister deux types de circulations différentes : la rocade et la liaison urbaine entre Meylan et Grenoble.

Nous pensons donc qu'il faut

**1. Refuser un grand échangeur aérien** au niveau du carrefour de la Carronnerie.

**2. Enterrer la rocade dans toute sa partie parallèle à la RN90** sur La Tronche puis, au minimum, jusqu'au niveau du centre commercial Carrefour. Cette opération peut se faire sans augmenter l'emprise au sol des voiries et en réduisant la coupure urbaine.

**3. Au delà, vers l'Est, confondre la rocade avec l'actuelle A41.** Dans cette partie, il n'y a pas de vie urbaine au Sud de l'A41 et la coupure n'est pas dramatique

**4. Refuser d'urbaniser le secteur du parc de l'Île d'Amour** (habitat ou entreprise) qui pourrait justifier le coût de création d'une voirie nouvelle enterrée. Péréniser le parc de l'Île d'Amour doit être l'objectif principal.

**5. Revoir le raccordement entre l'A41 et la Rocade Sud** en reprenant l'échangeur actuel .

## Elaboration du PLU de Meylan

Pour la mise en place du PLU, pourquoi la municipalité actuelle ne reprend-elle pas les études existantes? Cela est vrai pour l'environnement (livre blanc) comme pour les déplacements (Plan Communal de Déplacement). Il y avait pourtant eu une étude de circulation fouillée par le cabinet Béture (les chiffres de 1999 seraient intéressants à comparer avec ceux de 2004), ainsi qu'un schéma piéton proposé par les «Arpenteurs».

Les réunions de concertation organisées par la municipalité, avec l'aide d'un cabinet extérieur, ne constituent-elles pas un rideau de fumée à des orientations déjà arrêtées? Les grands axes qui se dessinent nous paraissent dommageables pour Meylan et ses habitants et certains se révèlent impossibles au vu des réglementations actuelles et des capacités financières :

- le déplacement du centre commercial Carrefour sur le Civerin (sud de l'autoroute) : cette proposition est en opposition avec le Schéma Directeur et concerne une zone inondable : cette option a été abandonnée par les trois études d'urbanisme de la porte Nord-Est. Il faut donc revitaliser le secteur actuel. A long terme, le Civerin pourrait changer de vocation pour devenir une zone d'activité : essaimage d'entreprises depuis le campus, équipement... Mais à moyen terme, cette zone inondable doit conserver son statut actuel de zone agricole dans le futur PLU.
- le branchement de la rocade nord sur un super échangeur au niveau de l'avenue du Taillefer, par une voirie nouvelle, semi enterrée à travers le parc de l'Île d'Amour : cela entraînerait une urbanisation de la partie nord du parc de l'Île d'Amour et à terme sa disparition. Nous refusons cette solution. La liaison Meylan, Isère, Campus est à améliorer, par exemple sous la forme d'une petite zone d'activité entre Athanor et le parc de l'Île d'Amour pour valoriser ce secteur un peu à l'abandon et permettre une continuité jusqu'aux bords de l'Isère. Cette zone pourrait devenir un lieu d'essaimage d'entreprises à partir du campus et profitant de la proximité du CHU, de Biopolis et de la ZIRST, mais aussi d'artisanat. Un pont sur l'Isère (TC seuls) pourrait permettre un accès direct sur le campus.
- la réactivation du concept de la voie 50 sur l'avenue du Taillefer : dans la logique de l'échangeur et du déclassement de l'avenue de Verdun, ce projet, largement refusé par les habitants dans le passé, entraînerait une coupure importante entre les deux parcs et les quartiers, une augmentation de la surface des voiries et un transfert sur d'autres voies de Meylan non adaptées à cette circulation (av. de Chamrousse par exemple),
- le déclassement de l'avenue de Verdun (perte de son statut de route nationale) pour diminuer la zone non aedificandi et ouvrir de nouveaux droits à construire. Le déclassement qui réintroduit la logique de la voie 50 sur l'avenue du Taillefer, n'est pas nécessaire. La route nationale peut devenir une avenue urbaine vivante qui supprime la coupure actuelle :
  - en réalisant un traitement des voies de circulation ; il doit sécuriser les traversées et amener naturellement l'automobiliste à limiter sa vitesse et à respecter la vie urbaine,
  - en développant une vie urbaine ; il faut recréer de la vie le long de cette avenue par de l'habitat et des commerces,
  - en organisant en amont de Meylan les reports de circulation sur

# Au gré des pas...

▶▶▶ brèves ◀

## Horizons fête ses 40 ans !..

Horizons est une association loi 1901, laïque, qui se définit en référence aux principes de l'éducation populaire. Elle développe auprès de la population Meylanaise des animations à caractère éducatif, culturel, sportif et des loisirs

L'association s'est construite progressivement depuis 40 ans et gère aujourd'hui en accord avec la ville plusieurs secteurs d'activités :



- un centre de loisirs pour les enfants de 6 à 11 ans, le mercredi et pendant les vacances scolaires,
- des ateliers d'expression sportive et artistique tout au long de l'année,
- 3 lieux d'accueil pour les jeunes de 9 à 17 ans,
- des stages, des tournois, des camps pendant les vacances scolaires,
- des animations tout public, grand jeux, cinéma en plein air...

## Piscine des Ayguinards : les usagers pénalisés

Refaire l'étanchéité de la piscine des Ayguinards était nécessaire.

Mais, en ne prenant pas de marge sur les délais de temps comme d'argent (il fallait rester en dessous de 90 k€ pour ne pas passer en commission d'appel d'offre), on s'expose à des retards importants et à des surcoûts (+28%) qu'il faut gérer dans l'urgence et sans réelle transparence.

## Développement durable !!

La mairie a prévu de renouveler six véhicules légers. Au delà du réflexe d'acheter seulement des véhicules neufs, le type de motorisation interpelle. En effet pourquoi prendre des fortes motorisations : cela induit des surcoûts à l'achat et des surconsommations. Un seul des six véhicules est prévu avec double carburateur au GNV, qui est le combustible le moins polluant. Visiblement, la lutte contre la pollution atmosphérique et le développement durable ne sont pas des priorités à la ville de Meylan.

## Histoire d'eau (suite)

Le conseil syndical du SIERG, réuni le 16 juin, a décidé de reprendre à zéro la procédure d'enquête relative à la construction d'une canalisation d'adduction d'eau dans la vallée du Grésivaudan.

Les élus d'opposition avaient vigoureusement dénoncé en séance publique du Conseil Municipal les zones d'ombre, les contre-vérités et les mensonges du SIERG et du journal de Meylan sur ce sujet.

Le SIERG abandonne la scandaleuse modification des statuts qu'il proposait avec l'accord du représentant de Meylan et qu'il lui aurait donné le monopole de la fourniture d'eau à Meylan.

Le travail des élus de l'opposition est souvent ingrat mais parfois efficace!

**meydia**

5, avenue du Vercors  
38240 Meylan  
ISSN 1243-7530  
www.meydia.org

Directeur de la publication :  
Monique Biron

Adhérez à **meydia**

(20 € par an - 30 € pour un couple)

Nom   
Adresse